Les bâtiments d'enseignement des années 1950, dus à Germain Grange, ont été prolongés jusqu'à la grande pelouse par des extensions, sortes de « cabanes en bois » s'inscrivant dans leur alignement. Toutes reposent sur des pilotis, afin de libérer des espaces de préau en rez-de-chaussée. Le recours aux pilotis se justifie également par la situation du pôle d'enseignement, en zone inondable sur les berges de l'Orge.

IVR11_20129100209NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2012
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation